Bilan activité « Local » 2022

L'activité « local » s'est concentrée sur différentes phases : projets d'aménagement, entretien, réparations.

Au mois de Février une partie du vitrage extérieur s'est cassé, le sinistre a été, en partie, pris en charge par notre assurance.
Compte tenu des indisponibilités matérielles, les travaux n'ont pas pu être effectués dans l'année.

Un projet de cuisine « chaude » a été proposé avec l'idée d'utiliser éventuellement la partie basse du local. Au fur et à mesure de son déroulé, il a paru compliqué de mettre en conformité le lieu pour des raisons d'accessibilité et de sécurité.
D'autres pistes sont donc envisagées (recherche de local, associations ...).

Nous avons rencontré M. Luzi, le contact de notre bailleur EKIDOM, pour confirmer nos conditions d'occupation et anticiper les éventuels ajustements tarifaires du loyer, nous en avons profité pour lui parler du projet « Cuisine » et de sécurisation extérieure.

Nous avons rencontré Mme Prosiglio, notre nouvelle référente « local » EKIDOM, elle a pu visiter notre local, avec un technicien, pour envisager d'en améliorer le confort, l'isolation thermique et la praticité. Elle s'est montrée très intéressée par notre projet et son développement.

Divers achats permettant d'améliorer l'usage du local et les actions d'Accorderie ont été effectués : chevalet, grilles de présentation, vidéo-projecteur et écran, paravent mobile, tables, petit outillage.

Avec Jean-Louis, Emmanuel et d'autres accordeurs, nous avons réalisé une modification de notre publicité extérieure : réutilisation et installation des lettres de l'ancien commerce pour former le mot « ACCORDERIE » sur la façade.
Julie Bernard a utilisé l'ancien panneau pour réaliser une fresque fixée sur le pignon, en partenariat avec l'artiste poitevin TUT TUT.

Une partie des toilettes a été aménagée : pose de Faïence et d'une armoire avec Emmanuel.
Le sous-sol a été nettoyé en vue d'améliorer le rangement.

L'installation de la fibre internet dans le local a été actée.

Un tableau des clefs a été établi par Zoé pour faciliter l'accès au local

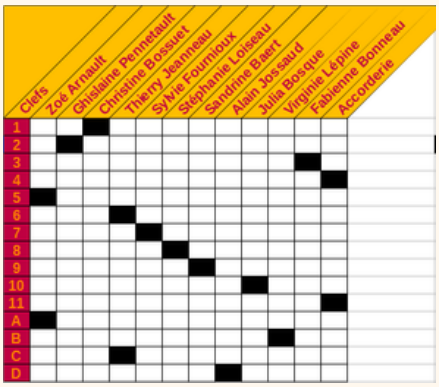

Nous avons été contactés par l'École de design de Nouvelle-Aquitaine au sujet d'une collaboration en vue d'un travail de leurs étudiants autour de l'aménagement du local.
Tous les sujets ont pu être pris en compte.

Une convention de mise à disposition du local a été établie pour encadrer son usage et permettre à des associations demanderesses de pouvoir utiliser le local sous conditions.

Suite à une demande effectuée auprès de la mairie de Poitiers, les abords de l'accorderie ont été sécurisés par l'installation de potelets empêchant l'accès aux voitures.

L'année 2023 est celle de la restitution des projets des étudiants devant un jury composé d'accordeur.es, de recherche de possibilité d'hébergement, d'un atelier cuisine. Nous réfléchissons à l'extension vers d'autres secteurs géographiques sous forme d'antennes, à l'amélioration des conditions d'usage du local et de son embellissement intérieur et extérieur (partie haute, des enseignes).

Axes d'amélioration ou d'avenir :

- Gestion de l'entretien du local
- Cuisine
- Implication des accordeur.es dans une vision et un aménagement global du local
- Isolation du local